



Autorité parentale conjointe

Par **Sony**, le **03/07/2009** à **07:49**

Divorcée, enfants en résidence alternée, mésentente entre les parents depuis le début de la RA, qq mots pour résumer la situation... Conflit actuel : les vacances.

Partage des grandes vacances, départ des enfants chez leur père jeudi 2 juillet au soir, je demande un retour samedi 1er août 2009 au soir pour pouvoir accompagner mes enfants chez leur grand mère maternelle (première semaine d'août) le dimanche 2 août (200 kms de chez moi et je travaille). Nous partons ensuite en famille dans le sud 3 semaines.

Le papa refuse de me confirmer un retour le 1er août au soir, parlant seulement de partage équitable des vacances ????

Je ramène les enfants chez leur père le 1er septembre à 18h00.

Il me dit que je n'ai pas le droit d'envoyer les enfants chez leur grand mère sans son accord et menace de faire je ne sais quoi (une main courante ?). Pour information, ceux sont les enfants qui ont demandé à partir chez leur grand mère.

Faut il vraiment son accord pour que mes enfants aillent dans ma famille ?

Lui même ne se gêne pas pour les confier, il leur a fait traverser la France l'année dernière en voiture avec des "collègues de travail" pour les raccompagner chez moi car lui était en congés et ne voulait pas les ramener... et tout cela sans mon accord...